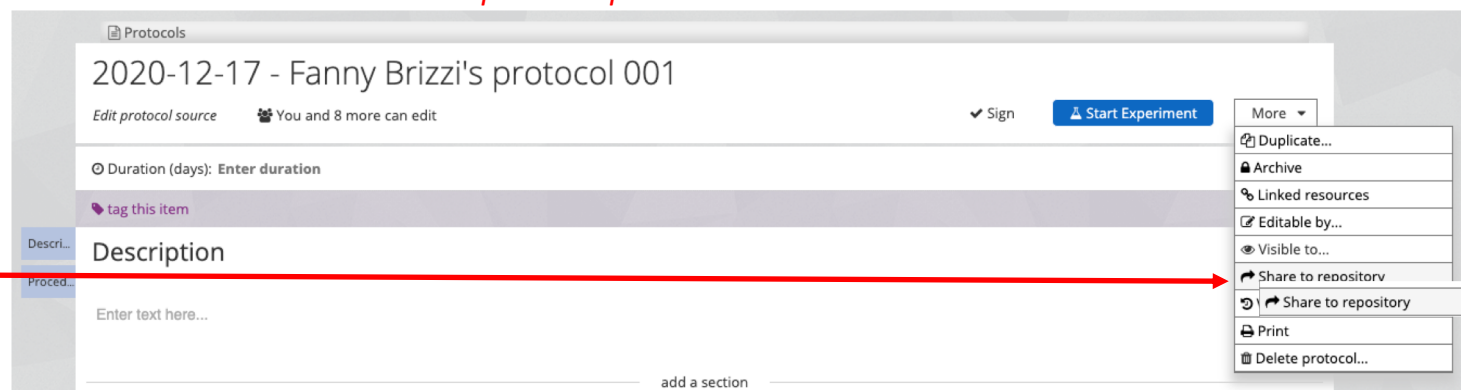


Partager les protocoles via le compte de Département (1)

Nécessité d'avoir un compte de département

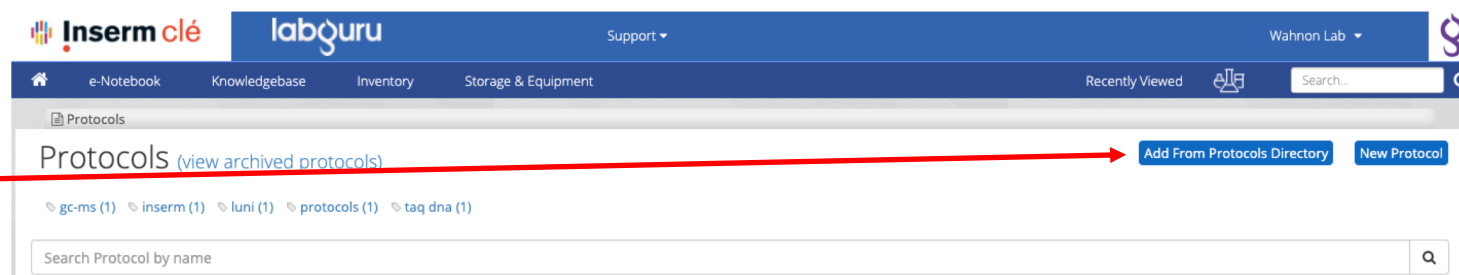
Quand vous créez un protocole, vous pouvez le partager dans le compte de département en cliquant sur

[Share to repository](#)



Pour récupérer un protocole depuis le compte de département, cliquez sur

[Add From Protocols Directory](#)



Partager les protocoles via le compte de Département (2)

En cliquant sur [Add From Protocols Directory](#) vous serez amenés sur la page des protocoles partagés, votre département sera affiché en premier avec la liste de tous les protocoles qui y sont partagés.

